



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# Section ACP Gennevilliers Port

## Le dérapage de trop

***L'ACP Gennevilliers Port n'en a pas fini avec ses vieux démons. On sait tous que rien n'y est ordinaire et que les règles de bases en matière des conditions de travail ne sont quasiment jamais respectées. En tout cas, c'est ce que vient de démontrer la direction du site. Au contraire de ce qui était annoncé en CDSP concernant les travaux, une cellule a dû être totalement condamnée. Dans ce cas, que devait faire la direction ? Tout simplement revenir vers les OS pour leur signaler le changement et engager une concertation. Que nenni ! Pire, elle s'est empressée de faire signer des changements d'horaires aux agents sans leur donner la possibilité de se retourner. Ils n'ont eu que vingt-quatre heures pour s'exécuter. Inadmissible ! La CFDT dénonce vigoureusement ces procédés qui bafouent les règles élémentaires du dialogue et de la concertation, sans respecter en plus le personnel !***

### **La CFDT appelle toujours un chat un chat !**

Une fois alertés par nos militants et adhérents, nous avons immédiatement demandé une audience auprès de la directrice. Le 6 mars, nous avons exposé nos griefs et demandé à la direction de se mettre en conformité. Car pour nous, il s'agit bel et bien d'une réorganisation :

- *Changement d'horaires de la majorité des agents,*
- *Sous-traitance de communes entières,*
- *Changement de tournées de livraison classique en tournées Pick-up et instance*
- *Mise en place d'une deuxième vague.*

En squeezant les organisations syndicales, la direction est passée en force, foulant au pied les règles mêmes de La Poste.

### **Et le personnel, vous y pensez !**

Tout ne va pas bien, madame la marquise ! Il ne suffit pas de réunir le CHSCT et penser que tout le reste ira. Il y a un minimum à respecter quand on veut modifier les conditions de travail des agents. Rappelons que plus de 57 personnes sont impactées par cette réorg, encadrement compris. D'ailleurs, faire signer des documents en douce aux agents est un contournement des syndicats, une violation des accords Plan Livraison. Pour nous, une simple information du CHSCT ne suffit pas. Il faut, de surcroît, discuter voire négocier les modalités d'une telle réorganisation. Ainsi, nous demandons à la DOT de surseoir à la mise en place de la réorganisation, d'ouvrir les négociations et convoquer dans les plus brefs délais le comité technique.

### **La CFDT demande :**

- La négociation d'un aménagement d'horaire provisoire
- Un plan spécifique travaux incluant compensations, heures supplémentaires, etc.
- La reprise des tournées de Neuilly en moyens propres
- L'embauche de postiers pour répondre aux exigences du Plan Livraison
- La compensation des trajets domicile/travail pour tous ceux qui sont impactés

**S'engager pour chacun, agir pour tous !**

**Votre soutien est notre force, rejoignez-nous ! Adhérez à la CFDT !**